



CA du 11 juillet 2016

Comité directeur du 11 juillet 2016

Présents: Marie-Agnès PORTERO, Alexandre PUEYO, Laurent PASTORINO, Pierre MANUGUERRA, Joachim ULRICH, Simone ULRICH, Alain FABRE, Rita SOURISSE

Invités: Fabien JACOB, Cécile STIEVENARD, Corinne LOUVET, Laurent GARNIER
Pour le DLA : Laurent FIALON du CRESS PACA, Bernard NICOLAIDIS de Sed Conseil (2^e partie de réunion – point 3)

Début de séance: 19h00

1-Validation des PV du 18 mai et du 15 juin:

-PV du 18 mai :

Alain FABRE demande de rajouter le PP de « Modification du règlement CFJ 2017 » et de préciser que les 2 CDD pour l'ETR sont créés à budget constant.

Bien que soit indiqué dans ce PV que « Suite à ces nouveaux postes, il est demandé à Cécile un point sur la masse salariale », Pierre MANUGUERRA souhaite que soit précisée sa demande de budget prévisionnel suite à la nouvelle organisation validée.

Vote 1: PV CODIR 18 mai 2016

Pour: 6

Contre: 0

Abst: 2

-PV du 15 juin,

Vote 2 : PV CODIR 15 juin 2016

Pour : 5

Contre : 0

Abst : 3

Les 2 PV sont adoptés.

2-Le Chargé de mission compétitions :

- ❖ Marie-Agnès présente les missions de ce chargé de mission compétitions, inscrites dans le projet de fiche de poste :

- Autorisation, homologation des compétitions et gestion du calendrier
- Mise en place et suivi des interclubs, trophées régionaux jeunes et championnats régionaux
- Mise en place de formation d'organisateur de compétitions

La fiche de poste est remise aux responsables CRA et Interclubs (annexé au présent PV)

Le contenu du poste est validé pour l'ensemble du comité directeur.

Le contrat de chargé de missions compétitions, de 26h semaine, prendra effet à la rentrée. (choix durée temps travail fonction des aides potentielles)

❖ Marie-Agnès présente différents tableaux:

- Compte de résultat+prévisionnel 2014-2016
- Masse salariale 2016
- Masse salariale-évolution

Présentation des différentes pistes de financement pour le poste de chargé de mission compétitions :

-Aide identifiée : CNDS emploi

Afin de pérenniser le poste, la ligue financera en partie sur fonds propre ce poste, mais il convient d'identifier d'autres ressources de financement. Marie-Agnès propose deux solutions de financement :

- a) Augmentation du timbre licence
- b) Frais de gestion sur les compétitions privées de 0,50 à 1,00€

Après divers échanges, le comité directeur prend la décision de faire porter cette dépense liée à la compétition exclusivement par les compétiteurs et non par l'ensemble des licenciés. Ainsi il est décidé de mettre en place une contribution pour les frais de gestion des compétitions privées, les compétitions fédérales (organisées par les comités départementaux) sont exclues de ce dispositif et les frais seront supportés par la ligue. Le montant est fixé 0,50€ dès le début de la saison 2016/2017 et à 1,00€ dès le début de la saison 2017/2018.

Vote 3 :

Pour : 7

Contre : 1

Abst : 0

Un courrier annonçant ce dispositif sera transmis aux clubs, comités et officiels dans les plus brefs délais.

Le dossier CNDS emploi sera également déposé dans les meilleurs délais.



CA du 11 juillet 2016

NB : les 2 contrats pour l'ETR démarrent au 15 août 2016.

Rita indique que la DDCSPP05 ne reconnaît pas le diplôme de Julien Cukierman. Fabien précise que la DRJS PACA a (oralement) confirmé que le diplôme de Julien suffisait. La Ligue fera une demande écrite à la DRJSPACA pour une validation écrite.

3-Restitution DLA: PP annexé

Nous font l'honneur d'être présents Laurent FIALON, chargé de Mission Développement et Développement DLA PACA, de CRESS PACA et Bernard NICOLAIDIS, sports emplois et développement (SED Conseil), notre prestataire.

Après plusieurs rencontres avec les divers acteurs de la ligue, le bilan du DLA est présenté.

Bernard NICOLAIDIS présente un power point de ce bilan sur la méthode de travail qu'il serait souhaitable de mettre en place afin d'améliorer le fonctionnement de la ligue.

M. FIALON indique que la ligue sera suivie pendant 2 ans par le CRESS. Un nouveau point d'étape sera proposé dans 6 mois.

Pierre et Alain font plusieurs remarques sur le rôle préconisé du conseil d'administration et du bureau. *Le conseil d'administration valide les orientations de la ligue et le bureau les exécute, l'équipe salariés les met en œuvre pilotée par la direction (ou le directeur).*

Une motion présentant les dispositions pour l'organisation et la gouvernance de la ligue issues de ce bilan sera proposée à la prochaine assemblée générale.

Fin de séance 22h00



FICHE DE POSTE

Chargé de missions compétitions

Les MISSIONS

Dans le cadre du projet sportif de la Ligue PACA de Badminton : organiser et structurer la mise en place des compétitions du territoire dans le respect des règles fédérales.

Les ACTIVITES

- Gérer les procédures pour l'autorisation des compétitions.
- Mettre à jour le calendrier régional avec les compétitions autorisées.
- Gérer les procédures pour l'homologation des compétitions.
- Gérer les procédures pour l'organisation des interclubs régionaux pour toutes les divisions.
- Gérer les procédures pour l'organisation Trophées Régionaux Jeunes (TRJ) et les championnats régionaux (Jeunes, seniors, vétérans).
- Mettre en place des formations d'organisateur de compétitions (en étant également formateur).
- Proposer au directeur en lien avec les commissions régionales d'arbitrage et compétitions l'évolution des diverses procédures et règlements afin d'en améliorer le fonctionnement.
- Etre force de proposition pour l'évolution de l'offre compétitive.
- Etablir un bilan d'activité après chaque évènement.
- Etablir un bilan annuel pour l'activité compétitive en fin de saison.

Rattachement hiérarchique et liens fonctionnels

Rattachement hiérarchique : le président et le Directeur

Rattachement fonctionnel : le directeur et les commissions régionales d'arbitrage et compétitions

Environnement et conditions de travail

Peut être amené à :

- o Se déplacer en utilisant un véhicule dans le cadre de sa fonction sur le territoire régional.
- o Travailler ponctuellement le soir et le week-end.

Compétences attendues

Maîtriser les logiciels POONA/BADPLUS/BADNET

Avoir de solides connaissances en juge arbitrage sportif (et en badminton plus particulièrement).

Etre organisé et méticuleux

Aimer travailler en autonomie et prendre des décisions

Avoir le sens de l'accueil et de la communication

Travailler en équipe

Connaître le « milieu associatif sportif »

Position de l'emploi – CCNS

groupe	Employé, agent administratif
niveau	1



Restitution de la mission

11 juillet 2016



La conduite du changement

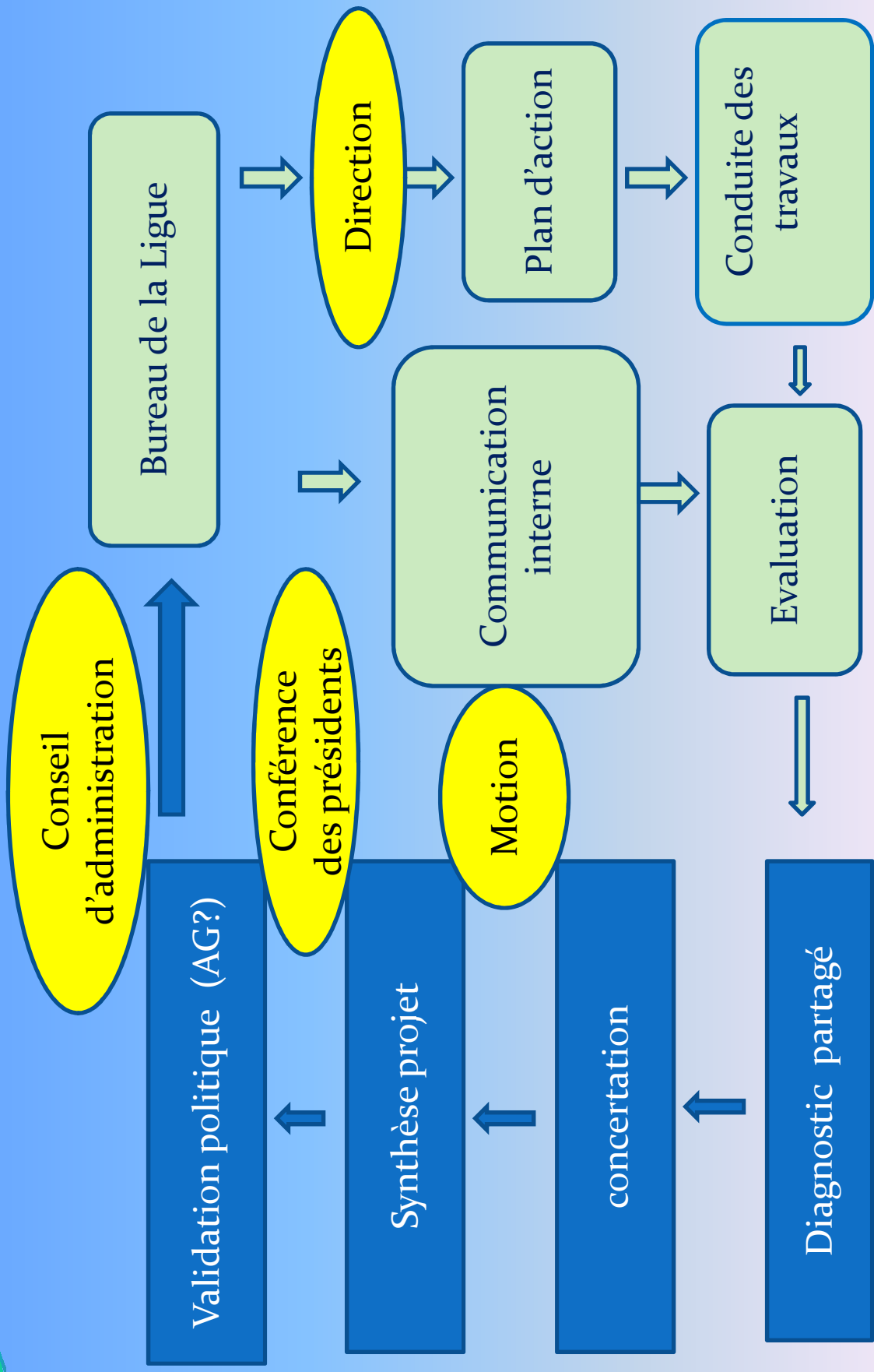
- Des évolutions externes fortes: Etat / FNDS / citoyens
- Une architecture territoriale qui évolue autour de la régionalisation
- La nécessité d'anticiper pour le maintien du développement du badminton

La conduite du changement

- Des crispations, un manque de synergie...
- Une absence de mode de collaboration défini et validé collectivement.
- une confusion dans le « qui fait quoi? » territorial
- Par des rythmes d'intervention différents (ligue/CODEP/ Club et bénévoles / salariés)

Il y a donc nécessité de travailler simultanément le Projet associatif de Ligue et son mode organisationnel

Séparer le politique, de l'opérationnel



Le niveau régional

Le CNDS

Gestion copartagé avec l'Etat, le mouvement sportif et les CT
Inégalités d'accès à la pratique / sport santé / éthique et citoyenneté / sécurité des pratiques / ligue et CD

Loi NOTRe

La région chef de file économie, formation
Sport : une compétence partagée
Schéma de cohérence territoriale

Une méthode de travail

Formalisation d'une motion, validée par AG ou par la conférence des présidents, à l'unanimité
Formalisation du projet associatif en intégrant la capacité d'action (priorisation des missions)

Des missions clarifiées...

Autour de trois niveaux de collaboration

- Pilotage et plan d'action par la Ligue
- Implication des CODEP et pilotage par la Ligue
- Pilotage et plan d'action par les CODEP et soutien de la Ligue

Tableau de répartition des missions [FIL CONDUCTEUR](#)
[DE LA PRESENTATION MISSION DLA LIGUE DE](#)
[BADMINTON SUR AG avril 16.docx](#)

Le mode opératoire

- [mode operatoire proposé.docx](#)

Quelques préconisations !

- **Formaliser les mandats:**
 - Elus / salariés par des fiches de postes
- **Arrêter le mode de communication**
 - Pour information / pour concertation / pour validation
 - Avec un accusé de réception et un temps de réponse
- **Formaliser le projet associatif**
 - Sur la base d'une proposition du bureau de ligue, des motions des CODEP et d'une synthèse de la direction

*Synergie, dialogue
commun et respect,
coopération !!*

Un site ; sed-conseil.fr

Un téléphone : 06 70 58 39 32

**Un Email :
sed.consultant@gmail.com**



De nouveaux modèles d'organisation

Renforcer les partenariats notamment public privé

Mutualiser les activités

Mutualiser l'emploi

Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)

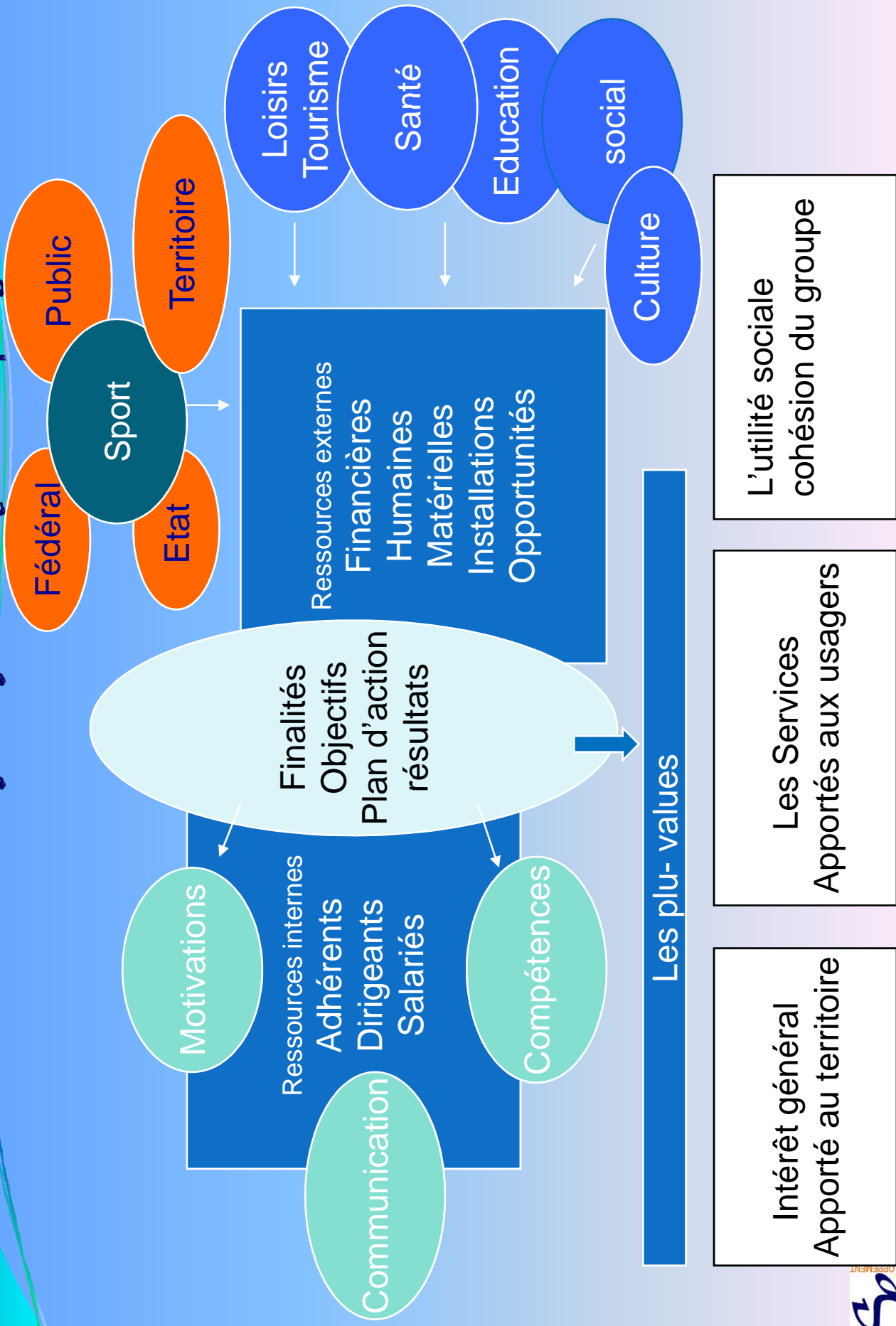
Structurer l'économique et le social

Groupement d'employeurs

Favoriser l'insertion professionnelle

Soutenir la fonction d'employeur

Analyse systémique du projet de club



le club socio économique

